

Inauguration de la passerelle cyclo-piétonne Gilles Boisvert

La Ravoire & Saint Alban-Leysse

Dossier de presse

9 juillet 2016

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
Vèrel-Pragondran
Vimines



**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**

**210, rue Garibaldi
73000 Chambéry
tél. 04 79 96 87 35
@Chamberymetro**

1. Un aménagement pour sécuriser la circulation des piétons et des vélos

La passerelle cyclo-piétonne entre La Ravoire et Saint-Alban-Leysse, offre aux cyclistes et aux piétons un franchissement sécurisé de la Leysse et de la RD1006.



2. Une liaison importante entre les communes

Elle permet aux habitants du quartier de la Madeleine, à La Ravoire, de rejoindre le centre de Chambéry via la voie verte en rive droite de la Leysse, ainsi que les zones commerciales de Bassens et Saint-Alban-Leysse. Elle leur permet également d'accéder aux arrêts de bus du site propre de l'avenue de Chambéry (Quinquin).

Cette passerelle représente un maillon important de la liaison entre Barberaz et le centre de Saint Alban-Leysse.

La traversée de la RD1006 a été sécurisée par l'implantation d'un feu.

3. Un hommage à Gilles Boisvert

Originaire de Québec, Gilles Boisvert, directeur de l'agence Ecomobilité de 2001 à 2012, a œuvré activement à la promotion du vélo dans notre agglomération, avant de disparaître tragiquement.

Il était un homme de conviction attentif à faire comprendre la nécessité de redonner à tous les modes de transports une place équilibrée.

Infatigable, il allait aux devants de tous : élus, chef d'entreprises, enseignants, médecins... pour tisser avec eux des partenariats constructifs capables de modifier peu à peu les comportements quotidiens.

Attaché aux détails de notre vie quotidienne, il veillait à ce que l'aménagement de nos espaces de vie permette un choix multiple : stationnement vélo à domicile, voiture en autopartage, arrêts de covoiturage, cheminement sécurisés pour les enfants...

4. Un outil adapté

Les travaux d'aménagement ont débuté en novembre 2015. La passerelle de 24 mètres a été installée en février 2016, puis ouverte à la circulation au mois de mars. Pendant la durée du chantier, une déviation cycliste avait été mise en place pour permettre de relier la voie verte existante.

Le plateau de la passerelle a été réalisée en métal avant d'être recouvert de résine, afin d'obtenir une bonne adhérence pour les cyclistes et d'aboutir à un outil parfaitement adapté.



5. Un financement partagé dans le cadre de TEPOS

Coût total : 458 000 € TTC

Coût des travaux (passerelle et raccordements) : 356 000 € TTC

Longueur de la passerelle : 23 m.

Financiers :

Fonds national pour la transition énergétique : 184 000 €

Chambéry métropole : 274 000 € TTC

En 2015, le ministère de l'Ecologie a désigné le territoire "Chambéry métropole-Parc des Bauges-Agglomération d'Annecy" lauréat du label Territoire à énergie positive (TEPOS) pour la croissance verte, permettant de bénéficier d'un appui financier pour mettre en œuvre des actions en faveur de la transition énergétique.

La passerelle Gilles Boisvert a ainsi bénéficié d'un soutien de 184 000 € du fonds national pour la transition énergétique.

Retrouvez le reportage sur la pose de la passerelle sur l'espace presse www.chambery-metropole.fr